



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 23 mai 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 16 mai 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question n° 4), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, Mme Myriam EL-YASSA (à compter de la question n° 3), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à compter de la question n° 4), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 3), M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Sylvie WANLIN.

Absents :

M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 4), M. Thibaut BIZE, M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Michel LOYAT (à compter de la question n° 6), M. Yannick POUJET, Mme Rosa REBRAB (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Karima ROCHDI, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (à compter de la question n° 5), Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Philippe GONON, Mme Mina SEBBAH.

Procurations de vote :

M. Thibaut BIZE à M. Christophe LIME, M. Patrick BONTEMPS à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Pascal CURIE à M. Dominique SCHAUSS, Mme Danielle DARD à Mme Catherine THIEBAUT, M. Michel LOYAT à M. Abdel GHEZALI (à compter de la question n° 6), M. Yannick POUJET à Mme Marie ZEHAF, Mme Rosa REBRAB à Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Karima ROCHDI à M. Gérard VAN HELLE, M. Pascal BONNET à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Catherine COMTE-DELEUZE à Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 5), Mme Mina SEBBAH à Mme Christine WERTHE.

OBJET : 8 - Actualisation de la liste des emplois permanents - Création d'un poste de cadreur-monteur auprès de la Direction Communication

Actualisation de la liste des emplois permanents

Création d'un poste de cadreur/monteur auprès de la Direction Communication

Rapporteur : Mme l'Adjointe MICHEL

	Date	Avis
Commission n° 2	04/05/2018	Favorable unanime (1 abstention)
Commission n° 1	04/05/2018	Favorable unanime

I - Contexte

Avec l'avènement du digital, les collectivités sont de plus en plus amenées à communiquer avec le grand public via les réseaux sociaux, les messageries et les sites internet. Selon CISCO, leader mondial dans la transformation numérique, la vidéo représentera 80 % du trafic internet grand public d'ici à 2019.

Parce que la Ville de Besançon est l'une des municipalités les plus suivies de l'hexagone sur les réseaux sociaux (près de 62 000 followers sur Facebook), la Direction Communication souhaite garder cette avance en proposant des contenus toujours en phase avec sa communauté. En s'attachant les services d'un cadreur-monteur, elle s'assure la possibilité de produire elle-même des contenus vidéo destinés à promouvoir les politiques de la Ville en alimentant ses réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter, YouTube, etc.), son site internet ou son webzine.

II - Evolution envisagée

Il est nécessaire de créer un poste de cadreur/monteur à temps complet (100 %) dans les effectifs permanents de la Ville de Besançon.

Il s'agit d'un emploi de cadreur/monteur, de catégorie B de la filière technique, relevant du cadre d'emploi des techniciens et rattaché à la Direction Communication.

La mission générale du poste consiste à préparer et réaliser des productions vidéo pour couvrir toute l'actualité de la Ville de Besançon dans le domaine de l'événementiel ou de l'activité des services à destination de tous supports digitaux.

Activités détaillées :

- conseiller les chefs de projets ou les services demandeurs sur la nature du produit vidéo à réaliser et son angle éditorial en fonction des objectifs de communication et des supports digitaux sur lesquels ils seront diffusés (webzine, sites internet dédiés ou réseaux sociaux),
- repérer les lieux, rechercher des informations en lien avec les prises de vues à effectuer,
- prise de rendez-vous et gestion du planning de production, de montage et de diffusion,
- choisir le matériel adapté à la prestation demandée,

- réaliser tous types de prises de vues (événements, portraits, interview ou reportages, etc.) et montages avec effets,
- créer des habillages et des animations de vidéos,
- assurer les captations et diffusions «live» sur les réseaux sociaux ou sites internet dédiés,
- mettre en ligne les productions vidéo sur les réseaux sociaux et sites internet dédiés de la Ville.

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), le Conseil Municipal décide de se prononcer favorablement sur :

- la création d'un poste de cadreur/monteur, à temps complet, relevant du cadre d'emploi des techniciens (catégorie B) au sein de la Direction Communication,

- la modification en conséquence de la Liste des Emplois Permanents afin de tenir compte de l'évolution des besoins.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 50

Contre : 0

Abstentions : 2

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 04 JUIN 2018

Contrôle de légalité

